

ENSEMBLE

Bulletin de la paroisse de l'Église Protestante Unie de Pantin
Confession réformée

Septembre à décembre 2014

56, rue Jules Auffret 93500 Pantin

Éditorial

La fête de la Réformation

La commémoration n'est pas une pratique protestante. Mais depuis le début de l'année 2014, notre Semainier nous prépare au cinq centième anniversaire du 31 octobre 1517. Cette date est retenue comme origine de la Réforme et célébrée comme fête mineure par les Églises luthériennes. De nos jours, le dimanche le plus proche a été adopté pour la célébrer par l'Église protestante unie de France.

Or le 31 octobre se situe à la veille de la Toussaint et donne toute sa signification à la « protestation » de Martin Luther. Lorsqu'il affiche les fameuses 95 thèses sur la porte de l'église de Tous-les-Saints de Wittenberg, il s'agit d'avertir les chrétiens qui, le lendemain, jour de la Toussaint, allait découvrir la collection de reliques présentée dans l'église.

L'adoration des reliques permettait en effet d'obtenir soit une réduction de peine, soit un séjour abrégé au Purgatoire. Cette récompense se situait sur la même ligne que l'achat des indulgences contre lequel Martin Luther s'élevait dans sa « Dispute sur la puissance des indulgences » (les 95 thèses) jointe à sa lettre à Albert, archevêque de Mayence et de Magdebourg. L'affichage rendait publique cette « disputatio ».

L'Église catholique romaine affirmant que la foi seule ne pouvait justifier l'Homme, faisait dépendre son efficacité des « bonnes » œuvres qui pouvaient être reconnues dans les donations monétaires à l'Église. Le scandale des thèses qui développaient le dogme du seul pardon accordé par Dieu, est alors représenté par la thèse 86. Martin Luther se demande : « Pourquoi le Pape, dont la richesse dépasse aujourd'hui celle du plus riche Crésus, construit-il la Basilique Saint-Pierre avec l'argent des pauvres croyants plutôt qu'avec le sien ? ».



Le pardon gratuit, valable pour tous, fonde ce retour à l'enseignement de Jésus. L'imprimerie popularise les thèses. Écrites en latin et traduites immédiatement en allemand, les thèses sont diffusées largement et rapidement – deux mois - dans toute l'Europe. Ce qui n'était au départ qu'une controverse, est désormais cette révolution qui s'appelle la Réforme et que nous fêterons lors du culte du 26 octobre.

Pascal Payen-Appenzeller, Président du conseil presbytéral

SOMMAIRE

Éditorial : p. 1

Luther et les 95 thèses pp. 2 et 3

Journée de lancement 2017 : p. 3

L'Assemblée du désert : p. 4

Solitude, solitudes : p.4

Vie de la paroisse p.5

Catéchisme, École biblique,

Réflexion sur la bénédiction,

Noël

Entraide p.6

À quoi sert mon don à notre
Église ; p.7

Prière ; p.8

Sur votre agenda : p.8

Renseignements : p.8

Luther, les Quatre-vingt-quinze thèses et après...

Une perspective historique

Lorsqu'en octobre 1517, Luther rend publiques ses quatre-vingt-quinze thèses destinées à « montrer la vertu des indulgences », son intention n'est pas de contester et encore moins de faire éclater l'Église chrétienne d'Occident. Son but est bien plutôt d'attirer l'attention des autorités religieuses sur les nombreuses déviations qui se sont introduites dans une pratique, celle des indulgences, qu'il juge encore parfaitement légitime.

Il faut en effet relire avec attention ce qu'il écrit à cet instant de son parcours : le futur réformateur ne conteste ni l'autorité du pape ni, par exemple, l'existence du purgatoire. De même, on ne trouvera pas trace dans les 95 thèses de la fameuse doctrine de la justification par la foi – du moins pas de manière transparente. L'essentiel, à ce moment précis, consiste à revenir au sens premier de la pratique des indulgences : la pénitence sincère du fidèle et sa totale confiance en l'œuvre de Dieu accomplie en Jésus-Christ.

Ce qui dérangera, c'est bien plutôt le ton de ces thèses ainsi que leur cible. Car Luther, qui a déjà le verbe haut, ne se prive pas d'y mettre violemment en cause le « business » qu'est devenue la vente des indulgences, puisque la campagne lancée par le Saint-Siège doit permettre au pape de financer les grands travaux de la basilique Saint-Pierre de Rome.

Émergence de la Réforme

Dès 1518, s'engage ainsi une séquence complexe d'événements qui aboutiront à la condamnation de Luther et à son excommunication, au début de 1521. Or, l'année qui précède cette excommunication va justement se révéler déterminante dans le processus de développement de la Réforme protestante. Luther réalise alors que cette Église romaine d'Occident qu'il chérissait encore quelques années plus tôt ne souhaite pas se réformer elle-même (du moins dans sa dimension hiérarchique); il s'agit donc d'envisager une réforme à laquelle il entend lui-même contribuer, avec l'aide des princes.

C'est ainsi que durant l'année 1520, le réformateur s'engage dans la rédaction de plusieurs traités qui mettent en place les principes de la Réforme protestante : *Le Prélude sur la Captivité babylonienne*, *la Liberté du chrétien* ou encore *l'Appel à la noblesse chrétienne de la nation allemande*. Ce sont ces textes, bien plus que les 95 thèses, qui vont réellement donner naissance à un christianisme renouvelé et en rupture avec l'ordre ancien. Si *la Captivité* et *la Liberté du chrétien* sont demeurées célèbres, c'est pourtant dans *l'Appel à la noblesse chrétienne de la nation allemande* que se trouvent les réflexions les plus novatrices sur le plan ecclésial.

À l'occasion de ce traité, Luther avance pour la première fois l'idée du *sacerdoce universel* de tous les croyants. Depuis plusieurs siècles, l'Église s'était constituée sur une distinction de nature entre l'état laïc et l'état ecclésiastique : ce n'est que par le truchement de l'institution ecclésiastique et des prêtres ordonnés que le fidèle peut accéder au salut au moyen de diverses pratiques : eucharistie, indulgences, pèlerinages, etc. Or, aux yeux de Luther, cette distinction n'a pas lieu d'être : *il n'existe entre [les chrétiens] aucune différence, si ce n'est celle de la fonction, comme le montre Paul en disant (I Corinthiens 12, 12) que nous sommes tous un seul corps, mais que chaque membre a sa fonction propre, par laquelle il sert les autres, ce qui provient de ce que nous avons un même baptême, un même Évangile et une même foi et sommes tous également chrétiens, car ce sont le baptême, l'Évangile et la foi qui forment l'état ecclésiastique et le peuple chrétien.*



Par le baptême et par la foi, tous les chrétiens sont prêtres, c'est-à-dire qu'ils sont tous à même de s'adresser directement au Christ et de lire la Bible, sans l'aide d'un prêtre.

C'est bien parce que des hommes et des femmes verront dans cette idée un encouragement à s'approprier le message de l'Évangile dans des contextes de vie souvent très différents que les idées de Luther connaîtront un tel succès : l'Évangile, traduit en langue vernaculaire, était désormais à même d'être lu et compris de tous. Mais cette idée sera aussi cause de nombreuses interprétations différentes du texte biblique, que ce soit au sein de la Réforme magistérielle (pensons au désaccord entre Luther et Zwingli sur la question de la présence du Christ dans la cène) ou avec la Réforme dite « radicale ». Ainsi, en posant le principe du sacerdoce universel de tous les croyants, Luther posait également, *nolens volens*, la première pierre d'une logique de pluralité au sein du christianisme occidental qui n'avait, jusque-là, jamais été envisagée dans pareille mesure.

L'avenir de l'Église : l'affaire de tous

Dans la perspective du jubilé de 1517, cette insistance réformatrice sur le lien direct qui unit le fidèle à Dieu demeure d'une actualité absolue car elle fonde, au sein du protestantisme, la nécessaire responsabilité ecclésiale de chaque croyant. Personne ne peut prétendre être moins responsable de l'avenir de l'Église qu'un autre : le « simple laïc » (pour user d'une expression si peu protestante) n'est en effet pas moins à même de juger des choix fondamentaux qu'il convient d'opérer au sein de l'Église que le pasteur de paroisse, le professeur de théologie ou le président de région, parce que tous sont prêtres, dans la foi.

L'avenir de l'Église, celui du corps du Christ, est l'affaire de chacune et de chacun – c'est là, sans doute, le message le plus actuel de la Réforme pour notre temps.

Pierre-Olivier Léchat,
Professeur d'histoire moderne à la Faculté de théologie protestante de Paris

Et après ?

Le 11 octobre de 12h à 17h

« Journée de lancement de 2017 vécue en secteur :

s'approprier et approfondir les thèmes du semainier pour s'ouvrir à d'autres réflexions ».

Dans toute la France, les communautés de notre Église se réuniront à plusieurs pour rebondir à partir du semainier vers 2017, 500^{ème} anniversaire de l'affichage des 95 thèses de Martin Luther, événement qui marque le début de la Réforme : *2017 nos thèses pour l'Évangile*. En effet, c'est au synode national de 2017 que sera adoptée la déclaration Unie de France à partir du travail

Le 11 octobre à Aubervilliers manger ensemble ce que nous 14h, une animation nous certains de ces thèmes, de formulations pour nourrir la serons en compagnie de Noisy le Sec et de Saint Denis. votre semainier et si vous n'en sur place.



de foi de l'Église Protestante des communautés.

nous sommes appelés à aurons apporté et ensuite, à permettra de nous approprier partager et de proposer des réflexion de notre Église. Nous paroissiens d'Aubervilliers, de N'hésitez pas à venir, avec avez pas vous en trouverez un

*Pour se rendre au Foyer Protestant d'Aubervilliers, 195 avenue Victor Hugo
bus 35, 150, 170, 173, 512 arrêt Mairie d'Aubervilliers - parking gratuit*

Qu'est-ce que l'Assemblée du désert ?

Après la révocation de l'Édit de Nantes par Louis XIV en 1685, les protestants avaient le choix entre abjurer et embrasser la religion catholique, quitter le territoire français ou être pourchassés par les troupes du Roi, suppliciés et envoyés aux galères.

Ceux qui étaient devenus de fait des «résistants» se réunissaient secrètement dans des endroits isolés : forêts, grottes, garrigues etc... Ainsi les protestants restés en France durent vivre leur foi clandestinement.

C'est la période du Désert qui dura jusqu'en 1787, date à laquelle Louis XVI reconnut aux protestants la qualité de citoyen. Un Désert qui fut dénommé ainsi en référence aux errements des Hébreux au temps de l'Exode, sauf que notre désert dura non pas quarante ans mais un siècle, pendant lequel les protestants ne pouvaient bénéficier des actes de l'état civil tenus par l'Église catholique.

Cette page d'histoire a marqué particulièrement le Languedoc et les Cévennes, où chaque premier dimanche de septembre se réunit l'Assemblée du Désert, à Mialet.

Des protestants venus de la région et de la France entière, et aussi de l'étranger, descendants de familles émigrées, se réunissent pour un culte en pleine nature et sont en général au nombre de 15 à 20 000 participants.

Cette année le culte était présidé par François Clavairolly, président de la Fédération Protestante de France.

Françoise et Daniel Larribe, otages libérés, ont relaté leur expérience à travers un message de foi et d'espérance.

Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur et des cultes, était présent. Après Lyon et Bercy, en présence de Manuel Valls, voici que nos ministres deviennent assidus à nos cultes !

Jean-François Bordier

Solitude, solitudes

Frères et sœurs, chers amis visiteurs, passant, revenant,
La communauté paroissiale est fraternelle ?

On se salue, on s'embrasse, on s'écoute, on prie, on communie, et puis le pot...
Et puis, et puis...

On se retrouve sur le trottoir avec un but, ou pas...

La solitude est belle quand on l'habite avec la mémoire et l'espérance !

MAIS PARFOIS ON AIMERAIT BIEN CONTINUER A PARLER, ET PUIS ... MANGER ENSEMBLE...

Être raccompagné(e), prendre du temps ENSEMBLE.

Notre vie ensemble ne s'arrête pas à la porte du temple.

C'est même là qu'elle commence, à l'aller comme au retour.

Alors prenons soin les uns des autres et ...

OSONS passer le seuil

chacun à sa manière.

Pour le Conseil Presbytéral Pascal Payen-Appenzeller



Vie de la paroisse

REPRISE DU CATÉCHISME.

Nous reprendrons le 12 octobre de 14h à 17h et continuerons tous les 2^{èmes} dimanches du mois à nous retrouver à Aubervilliers (en décembre le samedi 13). Avec le pasteur d'Aubervilliers et Mirian Maatouk, nous avons préparé des après-midi dynamiques au cours desquelles la bible entrera en dialogue avec la vie des jeunes. N'hésitez pas à contacter Guy Balestier 06 03 12 42 82.

ÉCOLE BIBLIQUE.

Un accueil des enfants aura lieu tous les dimanches pendant le culte de 10h30 à 12h ; c'est mieux pour la dynamique de groupe d'arriver à l'heure. Cela concerne les enfants de 6 à 11 ans.

Les 1^{ers} et 3^{èmes} dimanches du mois, Muriel fera un accueil animé avec différents moments : lecture de texte ou témoignage, jeux ou réalisations, chants.

Les 2^{èmes} et 4^{èmes} dimanches du mois David et Huguette feront une école biblique : partage autour d'un texte de la bible, un bricolage ou un dessin, un chant, une prière.

POURSUITE DE NOTRE RÉFLEXION SUR LA BÉNÉDICTION : le 19 octobre de 13h à 16h.

Suite au débat commencé lors d'un culte, qui s'est poursuivi au cours de la rencontre fraternelle après culte dans la maison des communautés, nous avons été sollicités pour continuer cette réflexion. Nous vous proposons de nous retrouver le dimanche 19 octobre après le culte dans la maison des communautés. Nous nous nourrirons ensemble d'un repas partagé et continuerons en nous nourrissant ensemble de nos réflexions. La base de cette réflexion sera le projet de décision pour avis au synode régional élaboré par les rapporteurs régionaux : c'est le texte que les rapporteurs propose aux synodaux pour adoption, mais qui sera immanquablement amendé, corrigé.

Et nous comment accueillons nous ce texte ?

Avec quoi sommes-nous d'accord ?

Qu'est-ce qui nous dérange ?

Nous aurons l'occasion de partager nos remarques, nos difficultés, nos joies dans un esprit de fraternité que rien ne pourra altérer.

NOËL

C'est une période riche en rencontres.

Nous pourrons nous retrouver le **14 décembre de 15h à 17h** au temple pour un culte avec les enfants.

Nous prévoyons d'accueillir tous ceux qui le veulent pour une veillée

le 24 au soir à partir de 18h45 jusqu'à 20h pour nous réjouir ensemble de la promesse réalisée avec la naissance de notre Seigneur et Frère qui nous fait entrer dans la famille de Dieu.

Nous n'aurons pas de culte le **25 décembre à 10h30** mais vous pourrez vous retrouver dans une communauté sœur : celle de Béthanie ou celle d'Aubervilliers qui auront toutes les deux des cultes.

Entraide

La naissance de l'Église chrétienne est un bouleversement à son époque.

Pour la 1^{ère} fois des hommes libres, des artisans, des esclaves se retrouvaient ensemble pour vivre et fêter leur foi dans le repas du Seigneur. Cela n'a pas été facile et il a fallu plusieurs mises au point de Paul (1Corinthiens 11, 17-22). La conséquence de cette égalité pendant ce repas a impliqué un changement dans les relations entre les membres d'une même communauté.

Nombreux textes du Nouveau Testament indiquent la manière de se comporter en communauté, notamment (Ephésiens 4, 1-6; Philippiens 2, 1-16 ; Jean 17, 20-26 ; Romains 12 ; 2 Timothée 2,24-26). L'élément que je veux mettre en évidence est la solidarité comme c'est exprimé en Éphésiens. 4 «² en toute humilité et douceur, avec patience, supportez-vous les uns les autres avec amour, ³ en vous efforçant de conserver l'unité de l'Esprit par le lien de la paix», en Galates 5, «¹³ par amour, soyez serviteurs les uns des autres » et en Galates 6, «² Portez les fardeaux les uns des autres, et vous accomplirez ainsi la loi du Christ ». Il est clair que s'il y a tant de textes qui exhortent à d'autres manières de vivre ensemble c'est que cela n'allait pas de soi.

Parce que cela ne va pas de soi encore aujourd'hui et pour aider chaque fidèle au Seigneur à exercer cette solidarité, nous avons mis en place les samedis de l'entraide fraternelle.

Les Samedis de l'Entraide Fraternelle ont lieu les 1^{ers} et 3^{èmes} samedis du mois de 14h30 à 16h30.

Leur but est de permettre à ceux qui ont des besoins de pouvoir trouver des personnes qui puissent les aider à les satisfaire et ainsi d'exercer concrètement notre fraternité tout en manifestant la solidarité. Bien sûr l'aide ou la demande d'aide peuvent être ponctuelle et en même temps pour qu'on puisse trouver de l'aide ou en offrir, il est nécessaire qu'il y ait un groupe qui soit présent dans la durée; d'où l'importance de soutenir cette initiative par votre intérêt, votre présence ponctuelle ou régulière. Nous avons déjà recensé des besoins et des offres mais pour savoir s'il y a d'autres besoins et si des personnes peuvent apporter leur aide, il est nécessaire de venir à ces rencontres afin de mieux nous connaître, de renforcer les liens entre nous et de découvrir que je peux aider ou être aidé.

Voici les propositions faites : aide à la COUTURE à la machine ou apprendre le tricot; CONSEIL JURIDIQUE, SOUTIEN EN MATHÉMATIQUES, SOUTIEN EN INFORMATIQUE, SOUTIEN SCOLAIRE, SOUTIEN MUSICAL OU SENSIBILISATION MUSICALE (flûte à bec et chant).

Pour ces propositions afin d'être sûr que quelqu'un soit là pour vous ou pour d'autres besoins (bricolage, cuisine, etc), qui ne sont pas dans la liste proposée ou si vous avez des compétences qui permettraient d'en aider d'autres, contactez le Pasteur : 06 03 12 42 82.

Agir ainsi est une manière d'être porteur d'espoir dans le partage avec l'autre, de consolider la cohésion de notre communauté et de vivre ensemble l'évangile.



Guy BALESTIER

À quoi sert mon don à notre Église ?

Notre association culturelle est une structure juridique régie par la loi de 1905, dite de séparation de l'Église et de l'État : cette loi interdit toute subvention publique (État, département, région, municipalités...). Notre communauté tire donc ses moyens d'existence de ses recettes propres.

À Pantin nos recettes ont été en 2013 de 32 487 €, mais nos offrandes n'ont représenté que 12 803 € soit 39 % seulement des recettes. C'est grâce aux Églises sœurs adventiste et baptiste ainsi qu'aux dons faits lors des célébrations que nous assurons les dépenses que nécessite la vie de notre Église. Car en 2013 nous avons dépensé bien plus que ce que nous avons récolté (36 117€ contre 32 487 € soit un déficit de 3 630 €), notamment du fait des travaux qu'il était urgent d'accomplir.

Nos dons, qui constituent une part importante de nos ressources sont utilisés prioritairement pour:

1. Financer les dépenses mutualisées de notre organisation régionale; nous avons versé à notre Région en 2014 : 6600 € soit 20% de nos recettes prévues («la cible»). Grâce à notre organisation régionale nous pouvons continuer à proclamer l'Évangile, puisque la cotisation modeste qu'elle nous demande et le financement du traitement de notre pasteur qu'elle assure, nous permettent d'être aujourd'hui une paroisse toujours indépendante. Toutes les paroisses de l'Île de France mettent, en effet, en commun leurs ressources afin de financer les salaires, cotisations sociales et retraites de nos pasteurs et ce sont les autres paroisses, celles qui sont «riches» qui nous permettent d'exister : certaines, pour cela, versent à la Région jusqu'à 90 % de leurs recettes contre 20% seulement pour notre Église de Pantin !
2. Contribuer à l'accueil de notre pasteur : c'est notre Région qui prend en charge tout ce qui concerne sa rémunération, mais c'est notre paroisse qui l'accueille ! Comme nous n'avons pas de presbytère, nous l'accueillons dans un logement dont nous acquittons les loyers et charges. En 2014, ces coûts représenteront environ 85% de nos dons tels que nous les avons prévus pour 2014.

Ces deux dépenses prioritaires ne sont donc actuellement financées qu'à hauteur de 77 % par nos offrandes et dons. Au total : nous prévoyons en 2014 que nos offrandes et dons ne couvriront que 36 % des charges de la paroisse, alors que nous vous avons proposé en mars dernier un budget très serré.

3. Nos autres dépenses : entretien et travaux (6 000 € prévus), eau-électricité-gaz (5 500 € prévus), achats (1 500 € prévus), administration/gestion (1 700 € prévus), alimentation/réceptions (800 €), synodes (600 €), catéchèse (600 €), Ensemble (500 €) sont donc financées par des apports extérieurs, principalement la contribution des Églises utilisatrices de nos locaux (16 000 € prévus en 2014) et les offrandes occasionnelles (1 500 €) en forte hausse grâce à l'action de notre pasteur. Mais, malgré ces apports, nous prévoyons en 2014 un déficit de 3 000 € environ.

Pouvons-nous contribuer davantage au fonctionnement de notre Église ? En ces temps difficiles ce n'est pas évident. C'est à chacun que cette question est posée au vu des quelques chiffres que votre trésorier a cru nécessaire de vous communiquer. C'est ce qui nous a amenés à convoquer une Assemblée Générale le dimanche 9 novembre.

DONNONS !

Chèques libellés à l'ordre de l'Église protestante unie de Pantin. (66% de vos dons seront déduits du montant de votre impôt sur le revenu).

À adresser à Jean-François Bordier, 166 quai de Jemmapes, 75010 PARIS

Jean-François Bordier

PRIÈRE

Père,

Nous voulons Te remercier pour les apôtres que Tu as envoyés proclamer la Bonne Nouvelle et pour la foi qui leur a permis de répondre à ton appel. Te remercier pour tous ceux qui depuis ont constitué la grande nuée des témoins qui nous environnent. Après les apôtres, les Pères de l'Église, les réformateurs, les pasteurs, les missionnaires, les artisans du Réveil au XIX^{ème} siècle et tous les chrétiens qui l'ont transmise jusqu'à nous.

Amen

SUR VOTRE AGENDA

Dimanche 5 octobre : Fête des récoltes.

Samedi 11 octobre : Rencontre inter-paroissiale à Aubervilliers.

Dimanche 9 novembre : Assemblée générale extraordinaire.

Vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16 novembre : Synode régional.

Dimanche 14 décembre à 15h00 : Noël des enfants.

Mercredi 24 décembre à 19h00 : veillée de Noël

Étude biblique : les jeudis 9 octobre, 13 novembre et 11 décembre 19h40 à 21h30.

Ecole biblique : les dimanches

Catéchisme : les dimanches 12 octobre, 9 novembre et samedi 13 décembre de 14h à 17h

Réunion de prière : tous les jeudis de 18h30 à 19h30

Conseil Presbytéral : le dimanche 5 octobre, vendredi 7 novembre, dimanche 7 décembre.

Samedi d'entraide : de 14h30 à 16h30 les 4 et 18 octobre, 1^{er} et 15 novembre, 6 et 20 décembre.

TABLEAU DES CULTES

Octobre

5 : pasteur Guy Balestier

12 : pasteur Guy Balestier

19 : pasteur Guy Balestier

26 : Pascal Payen-Appenzeller

Novembre

2 : Jean-Pierre Pouré

9 : pasteur Guy Balestier

16 : Pascal Payen-Appenzeller

23 : pasteur Guy Balestier

30 : pasteur Guy Balestier

Décembre

7 : pasteur Guy Balestier

14 : pasteur Guy Balestier

21 : Pascal Payen-Appenzeller

28 : Jean-Pierre Pouré

Sainte cène les 1^{ers} et 3^{èmes} dimanches

Conseil presbytéral

Président : Pascal Payen-Appenzeller

Vice-président : Jean-Pierre Pouré

Secrétaires adjoints : Fred-Éric Vinglassalom

Joseph Sieyadji

Membres : Huguette Absolu, Jean-Dick Lobé

Nicole Chemin, David Ngoum Édima,

Amos Djenga,

Paroissien faisant fonction de trésorier :

Jean-François Bordier

École biblique

David Ngoum Edima Huguette Absolu Muriel Robert

Tél. 01 71 81 12 36 Tél. 07 71 12 60 78

ÉGLISE PROTESTANTE UNIE DE PANTIN

56 rue Jules Auffret 93500 Pantin

Tél 01 48 45 18 57 - www.egliseprotestanteunie-pantin.org

CCP Paris 09 564 01 X

Pasteur Guy Balestier-Stengel

06 03 12 42 82

guy.balestier@protestants.org

